

Baromètre d'activité du commerce de gros sur 2023

Confrontés à de multiples enjeux, les grossistes rappellent le caractère indispensable de leur fonction dans l'économie et le quotidien des Français

Paris, le 21 mars 2024 - La Confédération des Grossistes de France (CGF) dévoile les résultats du baromètre d'activité du Commerce de gros réalisé avec Xerfi pour le dernier trimestre 2023 et l'ensemble de l'année 2023. Au T4 2023, le chiffre d'affaires du commerce de gros progresse de + 3% à un an d'intervalle. Sur l'ensemble de l'année 2023, le rythme de croissance s'élève à + 5,3%. Il est nettement moins élevé que celui de 2022 (+ 9%) et largement porté par l'inflation qui a atteint 4,9% en 2023. Les résultats, très contrastés selon les secteurs d'activité, oscillent entre - 2,5% et + 7,5% et témoignent d'un contexte économique incertain. 35% des professionnels du Commerce de gros interrogés anticipent une baisse du chiffre d'affaires, faisant état ainsi d'un certain pessimisme.

Après un début d'année 2023 marqué par une forte croissance à 10,5% sur le premier trimestre, le commerce de gros a connu des performances plus limitées marquées par la conjoncture, avec une progression à 5% sur le T2, 2,5% sur le T3 et 3% sur le T4.

Des disparités sectorielles qui perdurent

L'année 2023 est marquée par de fortes disparités entre secteurs du commerce de gros :

- **Le bâtiment** continue à subir la baisse du nombre de chantiers, aussi bien en logement individuel que collectif. Il accuse une baisse de 2,5% de l'activité au quatrième trimestre de 2023 (+ 0,8 seulement sur l'année) ;
- Après un T3 difficile avec une baisse de 4,5%, le secteur des **produits manufacturés** reprend des couleurs au T4 avec une croissance de 1,5% sur l'année 2023 ;
- Les **produits agricoles et alimentaires** ont connu une croissance à 10,3% (7,5% sur le T4), portée par l'inflation alimentaire de 15% qui a frappé de plein fouet les ménages et les entreprises ;
- Le **domaine de la santé** a connu une croissance stable sur l'année qui s'établit à 6,7% ;
- Le secteur des **pièces détachées automobiles** a quant à lui connu une croissance globale de 8,5% sur l'année 2023 (5% sur le T4).

Les défauts de paiement, évoqués par 26% des professionnels interrogés au T3, concernent 31% au quatrième trimestre.

Des perspectives tendues pour début 2024

Les professionnels du Commerce de gros expriment des réserves pour le début de l'année 2024. Les prévisions en faveur d'une baisse du chiffre d'affaires augmentent et concernent maintenant 35% des personnes interrogées. Les professionnels du secteur des pièces détachées automobile sont les plus optimistes tandis qu'une stabilisation de l'activité se profile pour le segment des

produits manufacturés. En revanche, la situation est inquiétante pour le bâtiment puisque le chiffre d'affaires devrait une nouvelle fois subir un fort recul en début d'année.

Philippe Barbier, président de la CGF, déclare : « *La situation des professionnels du commerce de gros nécessite une vigilance particulière en 2024. Si le secteur connaît une croissance dans son ensemble, celle-ci est disparate entre les segments. Le bâtiment subit de plein fouet la crise du logement qui s'installe et la hausse des taux notamment. La situation de trésorerie se dégrade pour 1 professionnel sur 5 et les délais de paiement grimpent pour près d'un tiers d'entre eux. Toutes ces raisons appellent une attention accrue pendant les prochains mois, même si le commerce de gros est bien orienté stratégiquement par la diversité de ses filières* ».

Un grand plan d'attractivité pour pallier les difficultés de recrutement

Les intentions d'embauche repartent légèrement à la hausse pour le T4 2023. Elles concernent 29% des professionnels interrogés. Elles seront surtout destinées à remplacer des effectifs (25%). Cependant, les difficultés de recrutement s'intensifient et touchent maintenant les deux tiers des entreprises concernées.

En ce sens, et à l'occasion d'un déjeuner de presse qui s'est tenu le 21 mars, la CGF a dévoilé les contours d'un plan d'attractivité destiné à faire mieux connaître les opportunités de carrière au sein des entreprises grossistes, et ainsi d'attirer les talents.

Ce plan fait suite à des actions déjà engagées en lien notamment avec l'OPCO AKTO (salons, vidéos métiers, événements...) et va prendre la forme d'une convention cadre nationale avec France Travail qui sera signée le 13 mai prochain afin de mener des actions sur le terrain, partout en France, en lien avec les 30 fédérations adhérentes à la CGF et leurs entreprises qui ont de réels besoins de recrutement (90.000 selon la dernière enquête BMO).

À propos de la CGF

À travers l'union de 30 fédérations, la CGF, Confédération des grossistes de France, est l'organisation professionnelle représentative de l'ensemble du commerce de gros : La CGF représente 160 000 entreprises partout en France (dont 95% de PME) qui emploient près d'un million de salariés et génèrent plus de 900 milliards d'euros de chiffre d'affaires. Le secteur recrute chaque année 90 000 personnes et mobilise 60 000 camions. Plus d'informations : www.cgf-grossistes.fr